



# MASERATI APPROVED



## 1. HISTORIQUE DU VÉHICULE

Pour qu'une voiture soit jugée apte à être admise dans le programme Officine Maserati Certified Pre-Owned, sa provenance doit être certifiée.

## 2. ÉTAT D'ENTRETIEN

L'état d'entretien de la voiture est vérifié afin de garantir que toutes les interventions ont été effectuées par un centre d'assistance Maserati autorisé.

## 3. 121 TESTS

Chaque véhicule doit passer 121 tests rigoureux réalisés par des techniciens Maserati qualifiés. Tout vice relevé est corrigé.

## 4. CONTRÔLE TECHNIQUE

Toute voiture ayant plus de quatre ans de vie doit passer le contrôle technique.

## 5. PROLONGATION DE LA GARANTIE D'UN OU DEUX ANS

Le Programme Officine Maserati Certified Pre-Owned offre une garantie d'un ou deux ans avec kilométrage illimité et la même couverture que pour les voitures neuves.

## 6. ASSISTANCE ROUTIÈRE PENDANT DEUX ANS

La garantie offre également l'assistance routière complète dans toute l'Europe, qui inclut le remorquage du véhicule, une assistance pour la poursuite du voyage, les frais d'hébergement et l'allocation d'une voiture de prêt.

## 7. GARANTIE TRANSMISSIBLE

Le programme Officine Maserati Certified Pre-Owned est entièrement transmissible aux nouveaux propriétaires lorsque le véhicule est vendu avant l'échéance de la garantie CPO.

## 8. PROGRAMME DE MAINTENANCE MASERATI OPTIONNEL

Le programme de maintenance Maserati proposé en option permet d'acheter des services de maintenance prépayés pour garantir au propriétaire du véhicule CPO un maximum de confort et de tranquillité.

## 9. GARANTIE DE QUALITÉ

Toutes les interventions nécessaires sont réalisées avec des pièces et accessoires originaux par des experts techniques formés directement dans les usines Maserati.

## 10. SERVICES FINANCIERS MASERATI

Le réseau de concessionnaires Maserati autorisés offre aux clients des services de conseil professionnels sur les différentes possibilités de paiement, et des solutions personnalisées sont proposées afin de satisfaire aux exigences de chacun.